

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 09 FEVRIER 2017

Le conseil municipal de la commune de Bagnols, s'est réuni le jeudi 09 février 2017 à 20 h 30 sous la présidence, de Monsieur Jean-Luc DUMAS, Maire, légalement convoqué le 02 février 2017.

ETAIENT PRESENTS

MM DUMAS GUTTY FADY TRONCY

MMES BARBOT LEROUX PERRELLE

M GAY

EXCUSES

M DANIEL DAVID ayant donné procuration à Mme PERRELLE

Mme SOLANGE GAY ayant donné procuration à M DUMAS

Le compte rendu du conseil municipal du jeudi 15 décembre 2016 est approuvé à l'UNANIMITE

M le Maire remercie les membres du conseil pour la bonne réussite de la cérémonie des vœux de la municipalité.

1 - LOTISSEMENT « LE PLAN » Troisième tranche

Les membres du conseil municipal à l'UNANIMITE décident que le lotissement au lieu dit « Le Plan » sera réalisé selon la procédure suivante :

- Une estimation du montant du terrain sera effectuée par un expert foncier du tribunal de grande instance de Villefranche sur Saône
- Un appel à projets pour la réalisation de ce lotissement sera publié

1 – appel à candidatures

2 – les candidats admis à concourir déposeront leurs offres dans un deuxième temps

2 – PLUI les membres du conseil municipal à l'unanimité

En application de l'article 136 de la Loi ALUR du 24 mars 2014, la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » est transférée aux Communauté de Communes de trois ans à compter de la publication de la loi, c'est-à-dire le 27 mars 2017.

Sauf opposition d'au moins 25% des Communes représentant au moins 20 % de la population dans les trois mois précédents le 27 mars 2017.

Les Conseils qui ne souhaitent pas ce transfert doivent donc délibérer entre le 27 décembre 2016 et le 27 mars 2017.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE s'oppose au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

3 – NOMINATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT DES EAUX

Suite aux différentes démissions, il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

A l'unanimité des présents : le conseil municipal désigne en qualité de titulaire Mme COTTINET en qualité de suppléant Mme PERRELLE

4 Commissions municipales

VOIRIE

Numérotation des rues : 67 noms de rues ont été attribués

SYDER une demande d'illumination de la façade de la mairie avec des lampes leds sera effectuée, cette illumination permettrait d'effectuer des changements de couleur en fonction des manifestations.

Le camion communal sera réparé et révisé pour un montant de 2 000 €

SCOLAIRE CCAS

Mme BARBOT fait part des bons retours du REPAS DES ANCIENS où 135 bagnolais ont participé

SCOLAIRE : la réunion avec les intervenants a permis de confirmer la bonne participation des enfants aux activités. La qualité des activités et des intervenants est appréciée aussi bien par les parents que par les enfants.

COMMUNICATION

Différentes manifestations sont prévues :

LE 08 AVRIL 2017 fête des classes en 7

Le 23 avril 2017 : matinée des classes en 5

Le 22 avril 2017 Fête de la Pêche

Les Talents Bagnolais exposeront le 23 avril 2017

ROSE NUITS D'ETE la manifestation début juillet 2017 aura lieu à Bagnols

Un devis pour la table d'orientation installée esplanade des carrières a été reçu en mairie

ENQUETE MARPA sera diffusé pour un retour des questionnaires le 1^{er} mars en mairie.

5 -BATIMENTS COMMUNAUX

Les travaux de la CHAPELLE ST ROCH débuteront fin février en fonction de la météo

PERMIS DE CONSTRUIRE LOCAL ASSOCIATIF : un nouveau permis a été déposé début février 2017.

PORTAIL LOCAL TECHNIQUE COMMUNAL : l'installation d'un portail sera budgétisée pour l'année 2017

6 - QUESTIONS DIVERSES

Commission des finances : le lundi 06 mars 2017 à 18 heures

Tour de garde des élections présidentielles est distribué

Bureau de vote ouvert de 08 h à 19 h

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

LE 30 MARS – 20 AVRIL – 11 MAI 08 JUIN – 20 JUILLET